



9^{Le}-9bis 2019

AXES OPÉRATIONNELS



SOMMAIRE

1. FAIRE DÉCOUVRIR ET RAYONNER.....	P 3
2. SOUTENIR ET CRÉER.....	P 8
3. ACCOMPAGNER ET FORMER	P 11
4. TRANSMETTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR.....	P 14
5. COLLABORER ET DÉVELOPPER	P 20
6. STRUCTURER ET CONSOLIDER.....	P 22

AXES OPÉRATIONNELS 2019

Le projet artistique et culturel est décliné, chaque année, par des axes opérationnels. Ils permettent d'identifier précisément les actions qui seront développées tout au long de l'année.

Cet exercice collectif est issu de réflexions de l'équipe au sein des pôles. La synthèse et la finalisation sont réalisées dans le cadre des réunions de directions. Le document ci-joint rappelle les objectifs généraux et définit les projets qui seront développés durant l'année.

Ce travail permet aussi de préciser les budgets affectés aux actions et d'aboutir à une construction budgétaire tangible et fiable.

Au terme d'une forte montée en charge de cinq années, l'année 2019 est en cours de stabilisation. Néanmoins, de nouveaux projets voient le jour et les projets transversaux se diversifient.

Le rayonnement du 9-9bis est de plus en plus identifié et ses missions d'action territoriale sont confortées.

Le 9-9bis fait, dorénavant partie intégrante du paysage de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et de la Région Hauts-de-France.

1. FAIRE DÉCOUVRIR ET RAYONNER

A/ DE LA MUSIQUE ET DES SPECTACLES POUR TOUS, TOUTE L'ANNÉE

Par sa programmation à dominante "musiques actuelles et populaires", le 9-9bis s'adresse à tous les publics et propose aux spectateurs de nombreux concerts/spectacles aux styles musicaux éclectiques (rock, électro, hip-hop, pop, metal, chanson, musiques du monde, etc.) mais aussi de (re)découvrir un ancien site minier par le biais d'un programme culturel et de propositions artistiques pluridisciplinaires (danse, théâtre, musique, etc.).

Ainsi les axes artistiques privilégient :

- une programmation musicale ouverte, éclectique qui interpelle le public et/ou l'éclaire sur des problématiques contemporaines ;
- des propositions qui accordent une large place aux formes nouvelles d'expression et aux démarches artistiques pluridisciplinaires privilégiant la musique live et/ou s'inspirant d'un ancien site industriel ;
- une programmation attentive aux artistes émergents comme aux artistes de notoriété nationale et internationale tout en restant attentive aux artistes et aux compagnies de la Région Hauts-de-France ;
- une programmation qui valorise différentes formes de représentation (petites et grandes formes, sorties de résidence, temps forts, créations partagées professionnels/amateurs, spectacles de rue, etc.), afin d'aller à la rencontre des publics.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> **Poursuivre une programmation musicale éclectique, hebdomadaire** (de septembre à mai) avec des artistes de notoriété régionale, nationale et internationale participant au renouvellement des musiques actuelles, à raison d'une **cinquantaine de représentations** par an :

- la valorisation de la scène régionale fait partie de nos missions. Pour cela nous accueillerons de jeunes artistes locaux dans le cadre de 1^{ères} parties et soutiendrons des actions telles que Le Père Noël Rock, La Fête de la Musique et le Grand Baz'Art ;
- créées en 2017, les sessions "apéro'live", à l'Auditorium accompagneront et valoriseront huit formations différentes de musiciens amateurs ;
- une semaine thématique portant sur Alain Bashung sera organisée lors de la Fête de la Musique. Elle s'articulera avec l'inauguration d'une rue à son nom. Un événement d'envergure est envisagé, co-produit avec le Festi'Val de Marne (94) ;
- des partenariats avec les structures du territoire telles que Culture Commune, Droit de Cité, Tamadia International et Ose Arts ! seront renouvelés au profit d'une valorisation d'esthétiques spécifiques ;
- le festival Tyrant Fest (concerts, stands, films etc.) initié en 2017 avec l'association Nao Noïse sera reconduit fin 2019 ;
- nous participerons, pour la première fois, au festival des "Paradis Artificiels" (Production A Gauche de la Lune) par la présentation d'artistes émergents dans les espaces patrimoniaux ;
- l'organisation d'un festival d'ampleur avec trois producteurs privés nationaux et internationaux ne pourra se tenir en 2019. Ce projet reste d'actualité et des rapprochements seront organisés auprès de grands opérateurs pour envisager un partenariat en 2020 ;
- des soirées à dominante electro seront proposées dans la Salle des Douches.

> Renforcer l'engagement fort en direction du "jeune public"

Lieu de diffusion à part entière, l'Auditorium de 80 places est à la fois indispensable et complémentaire du Métaphone. Le lieu est ouvert à une programmation pluridisciplinaire destinée au tout public et au jeune public.

Les esthétiques privilégiées pour les spectacles

"jeune public" sont orientées vers la musique et le patrimoine, axes majeurs du projet 9-9bis. Ces spectacles s'inscrivent, en outre, dans une complémentarité avec les structures culturelles du territoire :

- nous proposerons environ **quarante représentations** à destination du jeune public, en temps scolaire et hors temps scolaire, ouverts sur les musiques actuelles, le patrimoine industriel ou des sujets liés au territoire (immigration, environnement, le vivre ensemble, etc.). Trois grandes formes seront diffusées au Métaphone et dix petites formes à l'Auditorium ;
- au regard de la fréquentation et des fortes sollicitations, **deux à trois** représentations seront proposées pour chaque spectacle à l'Auditorium, le mercredi après-midi et le jeudi durant le temps scolaire ;
- plus de la moitié des spectacles seront complétés par des projets d'action culturelle destinés à favoriser la bonne compréhension du spectacle ;
- nous proposerons aux collèves de l'agglomération quatre représentations du spectacle "Peace and Love" pour sensibiliser les collégiens aux problèmes auditifs dus à la suramplification de l'écoute de la musique ;
- en février 2019, une audition d'artistes "jeune public" des Hauts-de-France sera co-organisée avec les "Jeunesses musicales de France" ;
- nous proposerons des spectacles à destination des tout-petits, qui pourront s'adresser aux structures de la petite enfance et aux familles.

■ B/ LE PATRIMOINE MINIER : NOTRE HÉRITAGE

DES RENDEZ-VOUS D'AVRIL À NOVEMBRE

La programmation des *Rendez-Vous du Patrimoine* a pour but de valoriser le patrimoine minier de l'agglomération Hénin-Carvin à travers: visites guidées, randonnées nature et patrimoine, circuits en bus, ateliers jeune public ou encore visites insolites en compagnie d'artistes.

Depuis 9 années, les *Rendez-Vous du Patrimoine* se sont étoffés, proposant aujourd'hui plus de 80 sorties patrimoniales d'avril à novembre et attirant chaque année un public de plus en plus nombreux. 1457 visiteurs au total ont pu participer aux *Rendez-Vous du Patrimoine* cette année (+ 175 par rapport à 2017).

Cela représente 1040 adultes et 417 enfants de moins de 12 ans.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> Poursuivre la programmation des "Rendez-Vous du Patrimoine" et la conforter en variant les propositions :

développement de nouveaux ateliers jeune public pour accentuer les propositions destinées aux 3-6 ans et aux 6-12 ans, mise en place de temps prolongeant l'exposition sur l'archéologie industrielle sous la forme d'archéo-randos, renouvellement des propositions avec les partenaires, proposition de visites méditatives sur les lieux de patrimoine minier, etc.

> Articuler les éléments de programmation avec les dynamiques mises en œuvre sur le territoire et au sein du projet du 9-9bis, telles que :

- le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) avec un lancement le dimanche 31 mars avec la présence de Martin Granger et de Theresa Amoon,
- les projets d'action culturelle (projet avec la Maison de quartier à Montigny-en-Gohelle, déambulation en lien avec le spectacle *Sons... jardins secrets*),
- la remise en route de la machine n°9, avec la création d'un atelier scientifique par l'association *Les Electrons Libres*, l'accueil d'un apéro-rencontre autour de la machine du 9 et l'adaptation du parcours de visite du 9-9bis afin d'intégrer la remise en route à la visite " *Le 9-9bis, site minier remarquable* ".

> Poursuivre la déclinaison du projet mené avec la compagnie **Rabistok** en venant nourrir les propositions (travail sur le conte en lien avec la résidence de Thérèse Amoon, travail scénique en lien avec le pôle technique, etc.) ;

> **Conforter le cycle des Potagères** en renouvelant les propositions et en accentuant le travail de diffusion auprès des publics grâce à la présence des services civiques jusqu'en juin 2019 ;

> **Mettre un coup de projecteur sur les 10 ans des "Rendez-Vous du Patrimoine"** impliquant davantage le public dans la programmation.

REGARDS SUR LE BASSIN MINIER

La saison 2017-2018 a permis d'initier un nouvel axe de programmation intitulé *Regards sur le Bassin minier*, un cycle de rencontres autour d'une œuvre traitant d'un sujet sur le Bassin minier. Sur les trois premières éditions, les formats proposés ont permis d'établir une articulation avec la programmation du 9-9bis et en lien avec les partenaires :

- expositions (à travers la notion d'archéologie industrielle, exposition réalisée avec Didier Vivien et Jean-Marie Minot) ;
- temps forts (thème de l'immigration dans le cadre des *Fugues Sonores 2017* et thème de la reconversion dans le cadre des *Rutilants 2018* et des *5 ans du Métaphone*).

La proposition durant les vacances scolaires s'est construite pour le jeune public avec une sélection de courts films d'animation autour de la notion de mémoire, du travail dans les galeries ou encore de la machine (en lien avec la remise en route de la machine).

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> **Renouveler la programmation "Regards sur le Bassin minier"** en définissant un fil rouge.

Le second semestre de la saison 2018-2019 portera sur la culture populaire dans le Bassin minier et sur le regard des jeunes. Ces sujets seront articulés avec la résidence journalisme de Sidonie Hadoux à travers :

- la diffusion du documentaire *La parade* de Mehdi Ahoudig et Samuel Bollendorf (28 février) ;
- la seconde édition de la proposition *Mine à l'oreille* en partenariat avec Radio Scarpe Sensée (31 mars) ;
- la proposition d'un temps consacré au regard des jeunes sur le Bassin minier en lien avec la résidence journalisme de Sidonie Haydoux (25 avril) ;
- la diffusion du documentaire *Eclats de cuivre* en lien avec le temps fort des *Rutilants* (27 juin).

> **Penser une transposition du format jeune public** (De mine en bobine) pour une proposition éducative à la rentrée 2019-2020.

PROGRAMME D'EXPOSITIONS

Depuis quelques années, le 9-9bis a produit des expositions dans le cadre de projets de valorisation du patrimoine menés sur le site et sur le territoire. Il s'agit par exemple de *Paysages* (Constantin Dubois-Choulik), *Esprit du Lieu* (Takuji Shimmura), *Passé recomposé* (Véronique Evrard), *Caché derrière* (Patrick Devresse).

L'espace des douches devient progressivement un espace d'exposition au dernier trimestre 2017 (Expositions *La modernisation industrielle, le Groupe de Oignies* de septembre à novembre 2017 puis *Ahmed, Wladislaw, Dario ... tous gueules noires* de décembre 2017 à février 2018 et enfin *ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE, Marcher - Photographe - Collectionner* de septembre 2018 à février 2019.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> **Poursuivre la dynamique engagée autour de l'archéologie industrielle**

L'exposition *ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE, Marcher - Photographe - Collectionner* se poursuit en 2019 jusqu'au 24 février et s'achèvera avec une **journée de clôture** permettant de valoriser les initiatives du territoire en matière d'archéologie industrielle et de proposer au public un temps dédié à la thématique autour de visites de l'exposition, d'ateliers et de projections. La machine du 9, dont la remise en route a été inaugurée lors des *Fugues Sonores* le 07 décembre, fera l'objet d'une rencontre avec l'association ACCCUSTO SECI.

Il s'agira de penser un prolongement de cet axe de travail dans le cadre du programme de sensibilisation au patrimoine (*Rendez-Vous du Patrimoine* et propositions éducatives) et dans le cadre d'une itinérance de l'exposition dans un format adapté à la configuration des lieux d'accueil.

> **Valoriser les expositions passées**

Notre souhait est de les proposer en itinérance sur le territoire. Pour cela, il sera nécessaire de réaliser un état des lieux des supports pour remettre en état certains éléments et envisager des espaces de stockage en lien avec le pôle technique. La refonte du site Internet sera l'occasion d'améliorer la visibilité de ses expositions en mettant à disposition des fiches de présentation et fiches techniques de chaque exposition.

> **Poursuivre la réflexion sur les projets d'expositions à venir**

Il s'agira de poser les bases d'un programme d'expositions en croisant des considérations d'ordre organisationnel (fréquence, stockage du mobilier d'exposition et améliorations de la muséographie, ouverture au public...) et des considérations de fond (sujets développés, partenariats possibles) en recherchant des propositions transversales en lien avec le pôle développement culturel.

UN LIEU PATRIMONIAL À VALORISER

> Initier une réflexion sur l'accueil des publics sur le site et permettre l'accès à l'espace des Douches

Le 9-9bis constitue un site patrimonial fréquenté tout au long de l'année par des promeneurs auxquels s'ajoutent pendant la période estivale des touristes régionaux et nationaux. Une signalétique d'interprétation extérieure ainsi qu'une application donnant accès à des parcours téléchargeables permettent depuis 2016 de donner au public des clés de lecture du site, celui-ci n'étant accessible qu'en extérieur.

Il s'agira en 2019 de penser l'accueil du public et donner à voir l'espace des douches, porte d'entrée des visiteurs sur le site. La réflexion issue des réunions portant sur les publics du 9-9bis a permis, ces dernières années, d'identifier un certain nombre de problématiques à résoudre à la fois sur le court terme et sur le long terme. Cette réflexion donnera lieu à un plan d'actions envisageant l'accueil du public dans le cadre de la programmation (temps forts, expositions, spectacles "jeune public" dans l'Auditorium) mais également de façon plus générale de manière à offrir un accueil convivial par un aménagement plus adéquat des espaces.

Cette réflexion s'articulera avec le projet d'aménagement d'accueil touristique sur le 9-9bis dans le cadre du rapprochement de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (Office du Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin).

> Reprendre le travail engagé sur le parcours dans le bâtiment des machines

Les travaux de sécurisation envisagés dans le bâtiment des machines courant 2018 ont fait l'objet d'une validation politique par la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin. Un parcours pourra voir le jour d'ici 2021 avec en perspective : l'amélioration de l'accueil des publics et la valorisation du travail mené autour de la remise en route de la machine du 9 (inaugurée le 7 décembre 2018).

Il s'agira de définir une médiation dans le bâtiment des machines prenant en compte le travail effectué sur la machine. Des séances de travail avec l'association ACCCUSTO SECI permettront de continuer à collecter leurs connaissances et savoir-faire et de penser les parcours de visite pour amener les visiteurs à comprendre le fonctionnement de la machine mais également la démarche préalable à sa remise en route.

L'année 2019 verra la reprise des études pour la sécurisation du bâtiment des machines. Il s'agira, en lien avec les services techniques de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, de suivre cette phase de projet et de mettre en oeuvre un parcours sécurisé et accessible tout en intégrant les spécificités d'un site classé Monument Historique et lieu de programmation culturelle.

L'objectif est, à terme, d'offrir au public un espace d'interprétation, en visite libre, pour découvrir le 9-9bis, son histoire, son intégration dans un paysage minier et son fonctionnement dans une complémentarité avec les quatre autres grands sites du Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'enjeu sera de définir un projet d'interprétation avec les moyens existants et décliné de façon pluriannuelle prenant en compte la phase transitoire avant travaux et les années à venir.

C/DES TEMPS FORTS QUI ILLUSTRONT NOS TRANSVERSALITÉS

La singularité du projet tient à l'articulation entre la dimension patrimoniale du site et les créations proposées par les artistes accueillis.

Il nous semble utile d'amplifier ces synergies par la mise en oeuvre d'événements structurés tout au long de l'année. Trois Temps Forts (*Rutilants, Journées européennes du patrimoine et Fugues sonores*) ponctuent la programmation annuelle. L'enjeu de ces événements est d'articuler la création, l'éducation, la pratique artistique et la valorisation du patrimoine minier. Ils contribuent à faire rayonner le site du 9-9bis et à le faire connaître plus largement. Il s'agit d'événements familiaux et populaires, exigeants et innovants. La plupart des propositions sont gratuites (à l'exception de quelques spectacles au Métaphone) et associent les acteurs du territoire.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> Inscrire les Rutilants dans le projet "Odysée" initié par Euralens

Il s'agit de faire la démonstration de la transformation du Bassin minier par des événements programmés avec les habitants. Notre temps fort sera donc un des piliers "Euralens 2019".

L'implication des publics reste une priorité, une attention particulière sera accordée aux publics du 9-9bis dans une volonté de les impliquer pendant l'événement mais également en amont de façon participative. Equipe, stagiaires et services civiques seront pleinement mobilisés. Le format d'une longue journée (15h-00h30) gratuite à destination de tous les publics est maintenu. La thématique "fanfare" est le socle de notre événement mais elle sera sensiblement repensée pour aboutir à une diversification artistique composée de soufflants. Concerts extérieurs en déambulation, installations, ateliers, visites patrimoniales, seront les axes privilégiés.

> Maintenir les croisements dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine

Ce temps fort lance, chaque année, la saison culturelle du 9-9bis, il s'agira de proposer, le samedi soir, un format permettant de croiser les publics et de renforcer les liens entre programmation patrimoniale et programmation musicale. L'objectif sera également de poursuivre le développement de connexions avec les partenaires du territoire dans le cadre de formules hors les murs et de continuer à imaginer des propositions transversales donnant à voir au public les différentes dimensions du projet du 9-9bis. Des propositions seront également faites en relation avec la dynamique du projet Odysée initié par Euralens.

> Renforcer l'identité sonore et visuelle des Fugues sonores

Les arts numériques et la création sonore doivent renvoyer une image innovante de notre projet en soulignant toute la beauté et la force de ce site majeur du Bassin minier. Les musiques contemporaines trouveront leur place tant au niveau de la valorisation du Métaphone que par des propositions réalisées dans les différents espaces. Une rencontre nationale est prévue, à cette période, avec pour thème "Musique et architecture".

D/ ACCUEILLIR ET CRÉER DES INTERACTIONS AVEC LES PUBLICS

Il est essentiel de continuer à développer les propositions artistiques du 9-9bis afin d'en faire un lieu de vie, de création, de rencontre, de convivialité, ouvert sur la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et sur la Région Hauts-de-France. Le 9-9bis, équipement culturel incontournable, doit ainsi contribuer à l'aménagement et à l'animation culturelle du territoire. Dans ce cadre, il est de sa responsabilité d'aller à la rencontre de la population, au plus près des habitants, notamment ceux qui, pour des raisons matérielles, sociales, économiques, sont les plus éloignés des pratiques culturelles.

De manière générale, si le succès et la notoriété d'un site comme le 9-9bis reposent, sur la qualité de sa programmation et de ses visites, une grande partie de l'adhésion du public passe également par la mise en œuvre d'une multitude d'autres propositions imaginées et adaptées au territoire ; que ce soit dans le cadre de la programmation, de la sensibilisation au patrimoine, de son action culturelle, de ses projets d'éducation artistique en milieu scolaire et de l'accompagnement d'artistes amateurs.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> Favoriser des restitutions de projets dans ses espaces :

présentation des publics scolaires (et hors scolaires) dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA), des projets mis en œuvre par nos musiciennes intervenantes ainsi que des ateliers de pratique artistique, des masterclass, des stages destinés au "tout public" dans le cadre d'un programme d'actions culturelles proposé par le 9-9bis.

> Poursuivre et développer les temps de médiation et les rencontres entre les artistes et le public au fil de la saison :

débats, rencontres, ouverture à des temps de répétition, etc. soit au moins trois rencontres tous les trimestres. Il est envisagé que celles-ci soient co-organisées avec un média local.

> Mettre en œuvre des temps "conviviaux" entre les publics et l'équipe tels que les visites ou sessions musicales proposées à nos abonnés qui créent des temps privilégiés ; organiser des soirées de présentation de la programmation.

> Mettre en place des commissions transversales de réflexion au sein du 9-9bis menant à un éventail de propositions concrètes permettant d'accroître notre qualité d'accueil. Neuf thématiques de travail ont été identifiées et phasées dans le temps : accueil physique de nos publics (temps forts et hors temps forts), accueil dématérialisé de nos publics (mail et téléphone), mobilité des publics, implication des bénévoles, étude des publics, politique tarifaire, signalétique sur site et référencement des actions menées à des fins d'évaluation (nomenclature Heeds).

> Développer et intensifier nos relations avec les publics par l'accueil de deux services civiques missionnés en communication et médiation (novembre 2018 à juillet 2019), en lien avec la Ligue de l'Enseignement 62. Placés sous la responsabilité des pôles "communication" et "développement culturel", ils œuvrent pour une meilleure visibilité de nos actions et pour la conquête de nouveaux publics en allant au devant de ceux-ci sur le territoire. La nature de leurs interventions oscille entre actions ponctuelles liées à des événements (ex : temps forts) et travail au long cours (saison jeune public, cycle *Regards sur le Bassin minier...*).

> Ouverture au bénévolat

L'objectif 2018 d'organiser et structurer le rapport aux bénévoles du 9-9bis en les impliquant tout au long de l'année pour en faire des ambassadeurs n'a pu être mis en œuvre dans le temps imparti.

Pour autant, quelques nouveautés allant en ce sens ont vu le jour : une nouvelle soirée "bénévoles" s'est déroulée au mois de septembre. L'idée était de faire vivre aux bénévoles un certain nombre d'activités qui caractérisent nos temps forts afin de pouvoir les immerger dans le projet autrement que par les procédés récurrents qui les concernent (accueil, contrôle billetterie...). Des ateliers patrimoines (assurés par les médiatrices) et une reprise de l'atelier musique et patrimoine *Pas de fosse note* de Catherine Zgorecki (assuré par les musiciennes intervenantes) ont donc été proposés. Un quizz et un temps convivial sont venus compléter ces activités à l'issue desquelles certains bénévoles ont exprimé leur envie d'organiser par eux-mêmes la soirée de l'année prochaine (septembre 2019).

La salariée en charge de l'action culturelle a assuré la coordination de l'évènement, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'une nouvelle organisation avec les bénévoles : au delà de la dimension fonctionnelle d'appels à bénévoles, de booking (voire de briefing) assuré par le chargé de production, la chargée d'action culturelle pourrait dans l'avenir ajouter une dimension "projet" plus inclusive dans notre rapport aux bénévoles.

Ainsi, dans le cadre des *Rutilants 2019*, il est envisagé de développer un projet de décoration/scénographie du site du 9-9bis en lien avec la thématique "Odyssée" d'Euralens, sous la forme d'un appel à participer en direction de structures et de groupes du territoire. Dans le cadre de ce projet animé par la Compagnie La Rustine, les bénévoles occuperont une fonction centrale en se posant comme référents des groupes participants (accompagnement dans la pratique, supervision des productions et expertise dans la possibilité de procéder à l'installation et aux accrochages, en lien avec le pôle technique).

Ce nouveau mode d'implication sera donc testé, mettant en responsabilité les bénévoles vis à vis de l'aboutissement d'un projet d'action culturelle. Si l'expérience s'avère probante, elle pourra être reconduite et le modèle de fonctionnement pérennisé. Rappelons pour conclure que l'une des thématiques des réunions sur les publics porte également sur le thème des bénévoles. Les réflexions qui en seront issues pourront s'appuyer sur le retour d'expérience du projet sus-cité.

2. SOUTENIR ET CRÉER

A/ CRÉATION MUSICALE ET PATRIMONIALE

Loin de l'agitation des grandes villes, le 9-9bis met un point d'honneur à réunir toutes les conditions (accueil et technique) pour que les équipes artistiques puissent bénéficier d'un temps de travail en toute sérénité.

Un appel à résidences est lancé chaque année de juillet à fin septembre. Un dossier type exhaustif doit être rempli par les candidats ce qui permet de mesurer le niveau du projet et les attentes des artistes. Le Métaphone, mais aussi l'ensemble des nouveaux espaces, sont des outils de qualité propices à la présence d'artistes sur le site (Auditorium, plateau de danse, studios de répétition, etc.).

Notre volonté est d'ouvrir au maximum Le Métaphone et les autres espaces aux artistes pour des périodes plus ou moins longues. Des accords seront passés avec les artistes ou leurs producteurs afin de bénéficier d'un soutien financier en retour (concert coproduit, mise à disposition de la salle, pré-achat).

Le projet du 9-9bis se situe au carrefour de plusieurs dimensions (patrimoine, musique), complémentaires, qui doivent s'alimenter et interagir.

La création est un des éléments fédérateurs de ces différentes dimensions.

Les paysages (terrils), l'architecture minière (cité, bâtiments industriels, églises, stades), l'histoire sociale, les matières minérales et végétales sont des sources d'inspiration importantes pour la création qu'elle soit musicale ou autre (formes théâtrale, plastiques ou dansées, etc.).

La pluralité de notre projet, à la fois rayonnant et structurant, invite à penser la création sous diverses formes.

De passage sur notre territoire, les artistes en résidence sont également encouragés à s'inscrire dans une dynamique de partage avec les habitants. Ainsi le 9-9bis veille à ce que les temps de création soient ponctués par un bouquet d'actions dédiées au public : répétitions publiques, rencontres ou encore ateliers de pratique (*Autour de...*, porté par l'action culturelle).

EXPERTISE ET SENS DE L'ACCUEIL

Le 9-9bis intensifiera son engagement auprès des artistes de plusieurs manières : un apport financier, une aide matérielle (par l'accueil en résidence, la mise à disposition de lieux et de techniciens) mais aussi un accompagnement technique, en relations publiques et par de la diffusion.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> **Accueillir une dizaine de projets artistiques**, issus des Hauts-de-France mais également de toute la France, avec un équilibre projets pluridisciplinaires et projets musicaux. Un appel à candidature a été lancé le 15 septembre avec des critères artistiques définis. Sur 50 candidatures, onze ont été sélectionnées pour l'année à venir.

> **Accompagner un artiste et/ou une compagnie** (mise à disposition de moyens techniques et/ou financiers), avec un investissement fort de la structure. La Compagnie Niya, a été soutenue en 2018 pour sa nouvelle création (Première au Métaphone le 15 novembre 2018). Elle le sera encore en 2019 pour la diffusion de celle-ci.

Nous leur mettons à disposition un bureau de production et des espaces de travail. Cette résidence a débuté en septembre 2017. Une convention a été signée jusqu'en décembre 2019.

> **Maintenir l'appel à candidature de soutien aux projets artistiques professionnels** en modifiant sensiblement la période.

> **Inciter les croisements et les collaborations** de même que le développement de projets éducatifs en lien avec la présence artistique. Notre objectif est de mener trois projets en 2018.

> **Assurer une veille et un suivi plus précis des artistes candidats ou soutenus** afin de les accompagner au mieux dans leurs désirs de création.

> **Développer et favoriser les co-productions** de même que le développement de projets éducatifs en lien avec la présence artistique. Notre objectif est de mener trois projets en 2019 (deux d'entre eux sont déjà programmés avec les compagnies Niya et la Rustine).

> **Poursuivre notre veille et le suivi des artistes candidats ou soutenus** afin de les accompagner au mieux dans leurs désirs de création.

> **Envisager une ou deux co-productions** avec l'Escapade, Culture Commune ou Droit de Cité pour accompagner la diffusion des artistes soutenus.

■ B/ LE MÉTAPHONE-INSTRUMENT

B.1) La création

L'œuvre artistique contemporaine a toute sa place sur notre site car elle donne à voir et à entendre des perspectives singulières. Par ses créations, l'artiste propose au visiteur un point de vue qui transcende les lieux en touchant le public dans sa sensibilité.

Les temps forts (*Rutilants, Journées européennes du patrimoine et Fugues sonores*) sont des événements propices pour créer des synergies entre le passé du monument et des projets artistiques novateurs.

Le Métaphone est également un outil propice à ces convergences.

Le Méta-instrument est unique et ambitieux. Le dispositif électroacoustique de la peau sonore résonne bien sur le site du 9-9bis, ce depuis plusieurs années, notamment grâce aux compositions de l'artiste associé Alexandre Lévy. Longtemps restés muets, les instruments électromécaniques installés en façade ont ouvert un nouveau chapitre de leur histoire avec une création pour Métaphone instrument et quintette de cuivres composée et interprétée par Alexandre Lévy avec l'ensemble *Quintégral*, à l'occasion des *Rutilants 2018*

Suite aux travaux de câblage complémentaires engagés avec la société Inytium et la redéfinition d'un synoptique technique clair en 2018, le Métaphone-instrument atteint une capacité de fonctionnement lui permettant de répondre aux attentes de compositeurs en quête d'expériences nouvelles. Quelques perfectionnements ou mises à jour restent à engager, c'est notamment le cas d'une protection contre les intempéries qui sera mise en oeuvre en 2019, afin de rendre l'installation pérenne, en collaboration avec le service travaux de la CAHC.

Alors que l'instrument fonctionne, il apparaît indispensable d'accroître le rayonnement du Métaphone par des créations, des collaborations et la mise en oeuvre de médiations.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> **Créer 4 nouvelles pièces sonores** : *Tribales mécaniques*

Afin de créer un lien entre la remise en route des machines et l'installation des instruments mécaniques dans le paysage sonore du 9-9bis.

Alexandre Lévy s'inspirera de la mécanique des machines pour composer une nouvelle série de pièces diffusées en 2019

> **Promouvoir le Métaphone par un appel à projet** pour la composition d'œuvres (*Fugues sonores 2019*)

> **Mixer les pièces musicales créées par A. Lévy** : *Les 12 coups du Métaphone* ainsi que *Métaphone Mémoires* ont été enregistrées et mixées en octophonie pour la peau sonore. Le mixage de ces pièces en stéréo est nécessaire pour leur diffusion sur le site du 9-9bis mais aussi pour une future édition musicale.

> **Programmer les œuvres existantes** : finalisation de la programmation temporelle des pièces pour la peau sonore et pour le Métaphone instrument pour l'été 2019.

> **Organiser une rencontre nationale** sur le sujet "Musique et architecture". Cette journée sera organisée avec Futurs Composés sur le modèle de la journée réalisée en 2017.

> **Bénéficier de l'expertise d'Alexandre Lévy**, compositeur associé pour développer de nouvelles collaborations et projets.

B.2) La médiation

Alors que le Métaphone instrument arrive à un degré de maturité lui conférant des usages à la fois divers et normalisés, ses particularités de fonctionnement font néanmoins toujours de lui un instrument expert par essence. Partant de ce postulat, la dimension compositionnelle a naturellement été la plus suivie ces dernières années. L'enjeu actuel repose donc sur le partage de sa bonne compréhension et sur le développement de ses potentialités de médiation. En lien avec Alexandre Lévy, artiste associé, un programme de développement a été esquissé pour les prochains mois et années. D'autres acteurs internes (musiciennes intervenantes, action culturelle) et externes (Philharmonie de Paris) pourront être amenés à jouer un rôle participant de cette dynamique.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

FAVORISER LA TRANSMISSION : COMPRENDRE LE MÉTAPHONE INSTRUMENT

> **Rédiger une notice** complète sur chaque instrument qui compose le Métaphone instrument (Alexandre Lévy) permettant de contextualiser son environnement culturel, technique et artistique (histoire, description, fonctionnement, contraintes d'utilisation et de création, exemples d'œuvres créées, etc.).

> **Créer un document général de médiation commun au personnel du 9-9bis**, synthétisant les éléments des notices et former le personnel chargé de la médiation (Alexandre Lévy).

> **Créer un document spécifique** destiné aux musiciens intervenants, sous forme d'une :

- interface pédagogique destinée aux actions éducatives et aux publics ;
- une série de thématiques à aborder d'après des œuvres déjà écrites pour le Métaphone.

> À partir des différents éléments ci-dessus, **développer une visite généraliste du 9-9bis incluant le Métaphone instrument**, co-construite entre la chargée d'action culturelle et les médiatrices du patrimoine, permettant de sensibiliser le tout public à l'existence de cet outil et ses potentialités.

B.3) L'appropriation

> **Développer un projet musique et patrimoine illustrant l'approche de Tribales mécaniques**

- comme Alexandre Lévy pour son oeuvre, partir du fonctionnement des machines expliqué par ACCUSTO SECI (soupape, jet de vapeur, engrenages, etc.) pour le transcrire en un langage musical inventé (codage, soundpainting, notes de musique, indications littérales, etc.) ;
- développer un travail graphique sous la forme d'une grande frise pouvant être exposée, mettant en parallèle le fonctionnement des machines et la transcription musicale (médiatrices et musiciennes intervenantes) ;
- développer un travail collectif mené par les musiciennes intervenantes de mise en sons ou en musique de la "partition" (cf codage) né de la mécanique des machines et mis au jour par l'étape intermédiaire de transcription graphique ;
- une mise en regard des deux versions musicales issues de ce même processus (création d'Alexandre Lévy, création du groupe encadré par les musiciennes) paraît judicieuse, notamment dans le cadre d'une restitution ;

• *Tribales mécaniques* étant créée en décembre 2018, il est possible d’imaginer le projet sur le premier semestre 2019 avec une restitution dans le cadre des *Journées européennes du patrimoine 2019*. A défaut, le croisement musique et patrimoine induit par le projet laisse penser qu’il soit mené dans le cadre des *Journées d’intégration 2019*.

> Développer un projet de classe(s) musique avec le Métaphone instrument :

- Choisir un thème (musical ou non) en s’appuyant sur le projet de classe, le projet d’établissement, le Parcours d’Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), le cadre de travail et de restitution ;
- À partir du thème, commander une création simple pour Métaphone-instrument à un compositeur, laissant des espaces à des parties musicales complémentaires, avec des appuis rythmiques et mélodiques bien identifiables ;
- En lien avec le compositeur, les musiciennes intervenantes créent les parties musicales complémentaires pour instruments acoustiques (intérêt de faire un partenariat et développer un cas pratique avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lille (CRR) ou le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) sur cet aspect de la composition) ;
- Travailler des parties créées en classes musique, visiter le Métaphone instrument et bénéficier d’une médiation (cf notices) ;
- Restituer au pied du Métaphone, dans un projet pour instruments conventionnels et Métaphone instrument, interprété par le compositeur et la ou les classe(s) musique (cf projet avec *Quintégral* lors des *Rutilants 2018*).
La partition créée dans le cadre du projet pourra être réutilisée à merci.

> Développer une interface informatique du Métaphone instrument ayant pour objet de positionner sa pratique à portée de tous

Il s’agit ici d’un objectif ambitieux en recherche-action qu’il faut penser sur le long terme. Néanmoins, les réflexions doivent être engagées dès 2019 pour étudier le processus de démocratisation du Métaphone instrument et les aspects de sa mise en oeuvre. Certains échanges ont déjà eu lieu à ce sujet au cours de l’année 2018 : avec Alexandre Lévy, mais aussi avec des représentants de la Philharmonie de Paris, à l’occasion d’une visite expressément organisée sur notre site (Directrice du pôle éducation et ressources, coordinateur pédagogique en charge des nouvelles technologies). À défaut de partenariats concrets qui pourraient être noués dans un second temps, ces discussions ont toutefois permis de projeter une esquisse de programme d’appropriation dont voici les grandes lignes :

PHASE 1

Alexandre Lévy et le 9-9bis :

- développer une **interface à destination des pédagogues** (type musiciennes intervenantes), de façon à faire fonctionner le Métaphone instrument de manière autonome ;
- travail mené conjointement avec Alexandre Lévy et le 9-9bis (pôle technique et musiciennes) ;
- nécessité de sessions de formation ;
- objectif de réalisation : fin 2019.

PHASE 2

Alexandre Lévy, le 9-9bis et la Philharmonie de Paris :

- développer une **interface simplifiée mettant le Métaphone-instrument à la portée de tous** ;
- travail mené conjointement avec Alexandre Lévy, le 9-9bis et la Philharmonie de Paris (sous couvert d’intérêt et d’acceptation).

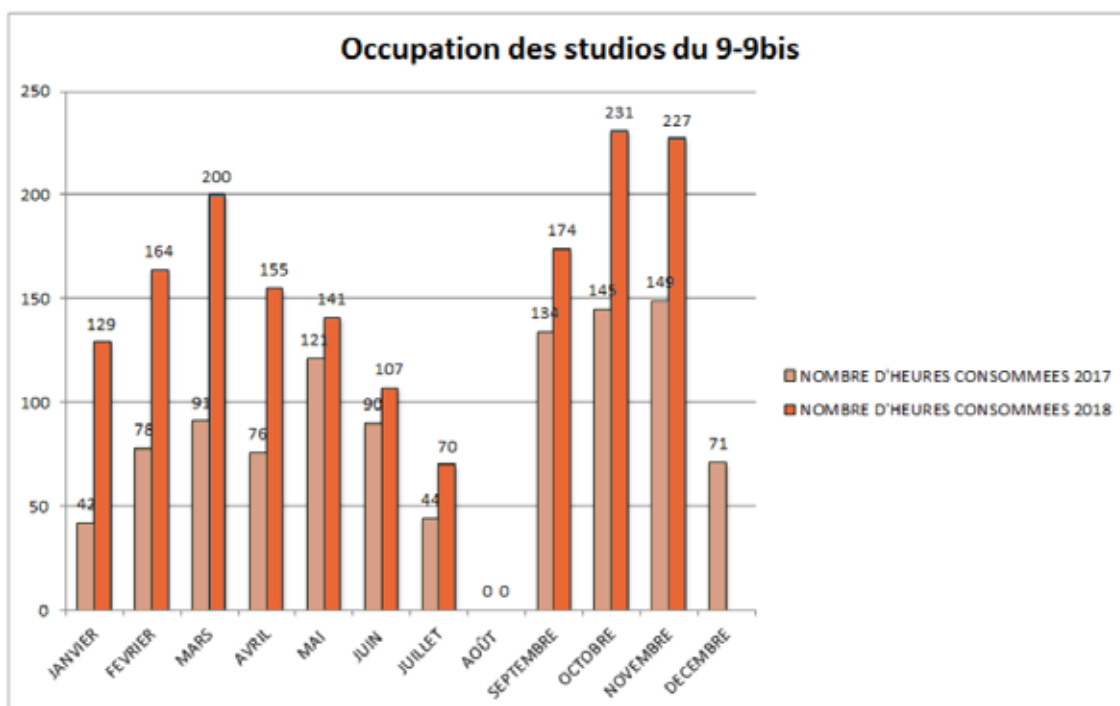
Rédaction conjointe d’un cahier des charges avec :

- > Alexandre Lévy : retour d’utilisateur du Métaphone instrument et composition (axe création),
 - > Le 9-9bis (pôle technique, conjointement avec Alexandre Lévy) : fonctionnement et support technique du Métaphone instrument (axe technique & fonctionnement),
 - > Philharmonie de Paris : expertise sur l’appropriation d’un instrument hors-norme, co-définition du projet pédagogique et esquisse de l’interface simplifiée (axe développement),
 - > Le 9-9bis (pôle développement culturel & direction) : objectifs de l’interface, modalités d’utilisation et projet pédagogique (axe médiation).
- discussions et prise de contact avec les partenaires : premier semestre 2019.

3. ACCOMPAGNER ET FORMER

A/ ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS MUSICAUX AMATEURS

2018 aura été l'année de consolidation de l'activité répétition aux studios du 9-9bis, avec une fréquentation en forte croissance. Des temps de rencontre et d'échange avec les groupes se mettent en place afin d'améliorer la compréhension des besoins et attentes.



*.: Données absentes en Décembre pour le moment

Quels projets et objectifs en 2019 ?

Une réflexion s'engage donc au sein de l'équipe et avec notre comité scientifique et culturel quant à un accroissement de l'ouverture des studios mais aussi au développement de l'activité enregistrement.

Puisqu'il est entendu que le studio d'enregistrement du 9-9bis ne saurait fonctionner de manière analogue aux studios privés du paysage régional (ne serait-ce pour des raisons de concurrence et d'objectifs relatifs au projet d'établissement), les enjeux de l'accompagnement au travers de cette activité devront être matérialisés à l'aide d'un cahier des charges visant à préciser les **conditions d'accès à la régie d'enregistrement**.

Ces critères devront mettre en exergue que l'accompagnement est une des activités qui incarne la "plus-value" du 9-9bis dans sa **dimension pédagogique** et que l'accès à l'enregistrement devra lui aussi s'inscrire dans cette dynamique globale (découverte métier, sensibilisation préalable à l'enregistrement et ses écueils, outil d'accompagnement à part entière pour mettre à plat un projet avant de le repenser ou le renforcer...). Le studio d'enregistrement peut aussi être **un outil utile pour la valorisation du patrimoine** avec la captation de témoignages, la création de supports numériques spécifiques

Pour ce faire, **les modalités pratiques** de fonctionnement seront à définir sur le plan organisationnel et humain, conditionnées par la nature des services apportés aux groupes (prise de son, post-production et mixage) et au projet.

Enfin, l'activité enregistrement fera elle aussi l'objet d'un travail autour d'une **politique tarifaire**, clef de voûte de l'accessibilité des studios pour le public visé, musiciens amateurs, investis, et en demande d'un soutien particulier.

B/ ÊTRE EN SOUTIEN

SOUTENIR LES INITIATIVES PATRIMONIALES

Le 9-9bis s'est vu confié un rôle de conseil auprès des acteurs du territoire en matière de valorisation et de sensibilisation au patrimoine minier.

L'année 2018 a vu la sélection par la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin du prestataire en vue du déploiement de la signalétique UNESCO sur les 9 communes du territoire. L'état des lieux sur le territoire effectué courant 2017 a abouti en septembre à la pose des panneaux d'entrée de ville et de la signalétique directionnelle pour les 8 communes membres du groupement de commande.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> Poursuivre le déploiement de la signalétique UNESCO

Le projet se poursuivra en 2019 avec, pour le 9-9bis, l'accompagnement des communes à la rédaction des contenus pour la signalétique d'interprétation (totems). Le 9-9bis s'associera aux bailleurs sociaux pour la réalisation de la signalétique dans les cités et à la CAHC pour le traitement des sites communautaires (9-9bis, Parc des Îles et site de Sainte-Henriette).

> Accentuer la présence du 9-9bis auprès des acteurs du territoire

L'année 2018 a vu le renforcement de la programmation des *Rendez-Vous du Patrimoine* à destination du jeune public : de nouvelles propositions d'ateliers sont venues étoffer la programmation avec une attention particulière pour le très jeune public (3-6 ans).

Ces propositions ont été expérimentées au 9-9bis mais la médiation, hors les murs, comme dans les médiathèques, s'est vu très réduite.

Pour 2019, il s'agit de qualifier l'intervention du 9-9bis hors les murs dans le cadre de projets construits avec les partenaires.

L'organisation de rencontres annuelles avec chaque commune en début d'année permettra d'identifier les besoins et de cibler davantage l'accompagnement du 9-9bis : recherches documentaires, collecte de témoignages ou encore déclinaison d'une médiation selon le projet de la commune.

> Identifier et sauvegarder les ressources documentaires relatives au patrimoine minier sur le territoire

Il s'agit, dès cette année, d'identifier, puis d'inventorier les ressources documentaires existantes sur le territoire permettant de développer la connaissance sur le site du 9-9bis et de son environnement proche dans le but de :

- sauvegarder les archives vouées prochainement à disparaître,
- collecter la mémoire vivante grâce à l'outil que représentent les studios d'enregistrement du 9-9bis (en privilégiant les données enrichissant la connaissance sur le fonctionnement du 9-9bis et d'un site minier "au jour" ;
- constituer une base documentaire qui nourrira le parcours patrimonial dans le bâtiment des machines ;
- constituer une matière en vue de projets de création ou de médiation patrimoniale.

Cet inventaire s'axera dans un premier temps pour l'année 2019 sur les ressources en possession de Jean-Marie Minot, Président de l'association ACCUSTO SECI.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS MUSICAUX AMATEURS

L'arrivée d'un nouveau chargé de l'accompagnement des pratiques artistiques amateurs en octobre 2018 a été l'occasion de questionner les attentes et enjeux du 9-9bis sur ce pan de l'activité, en vue de rendre lisible et fluide la prise de poste. Ainsi, une note de cadrage sous forme d'état des lieux et de perspectives a vu le jour et donné lieu à une nomenclature visant à éclaircir le positionnement de l'établissement (projets émergés, projets enclenchés). Cette note a aussi été l'occasion de poser un mémo express relatif à la notion d'accompagnement.

Ces outils ont pour vocation l'adoption d'un langage commun à l'interne et une meilleure lisibilité à l'externe. Sur le fond, ils incarnent la continuité de bases précédemment posées. En l'occurrence, l'accompagnement agit pour la qualification des pratiques amateurs :

- en proposant une offre ciblée de conseils à destination de tous les projets, sans considération de niveau de jeu ou de développement ;
- en multipliant les possibilités de diffusion pour les projets amateurs au 9-9bis et en dehors ;
- en étant lieu ressource sur les items liés à la structuration (administration, communication et technique).

Sur le terrain, ces objectifs se traduisent par des parcours d'informations, de conférences et un dispositif de résidence accompagnée spécifiquement adapté aux caractéristiques du projet amateur (classification, temporalité de développement, axes de travail, choix d'un intervenant, valorisation du projet à court et moyen terme).

La mise en oeuvre, de l'accompagnement à destination des groupes locaux implique une transversalité entre les pôles d'activité du 9-9bis, notamment pour faire de l'établissement le lieu ressource évoqué plus haut.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> Perpétuer les acquis

- proposer des temps de diagnostic personnalisés ouverts à tous, afin de sensibiliser les artistes amateurs aux enjeux du secteur des musiques actuelles et au positionnement de leurs projets dans celui-ci ;
- organiser une dizaine de rencontres professionnelles avec des acteurs-transmetteurs partageant expérience et savoir sur des thématiques artistiques, techniques, logistiques, administratives et stratégiques (journées d'informations, apéro'live, forum de rencontres, etc.) ;
- s'impliquer dans la recherche de débouchés scéniques adaptés à chaque projet : premières parties et apéro'live (groupes accompagnés), Fête de la musique (groupes accompagnés et groupes des studios), Grand Baz'Art (groupes des ateliers mutualisés sur le territoire) ;

- accueillir et préparer huit résidences accompagnées de 3 jours à l'Auditorium ou aux Studios, dans un modèle évolutif et sur-mesure, impliquant une relation de long terme entre le 9-9bis et le groupe ;
- valoriser les groupes soutenus à travers la sortie d'une compilation (Min9rai#2) en imaginant une stratégie de sortie et de diffusion adaptée ;
- participer aux jurys de tremplins partenaires pour s'intégrer aux réseaux et faire (re)connaître l'activité d'accompagnement du 9-9bis (Coup de ressort, La Sauce Jack...) ;
- associer les structures partenaires au comité de sélection des artistes accompagnés dans le but de valoriser les projets retenus ;
- s'insérer au sein des réseaux de l'accompagnement en participant aux rendez-vous régionaux et nationaux consacrés au développement d'artistes dans les musiques actuelles (Crossroads, Séminaires du collectif RPM, Raffut ! (rencontre de la FEDELIMA, Les Inouïs, etc.) ;
- acquérir, valoriser et mettre à disposition des ouvrages ressources sur des thématiques liées au développement des groupes.

> Tracer de nouvelles perspectives

- élargir le spectre des publics de l'accompagnement en construisant les thématiques des rencontres professionnelles (*journées d'informations, apéro'live*) à l'adresse de l'ensemble des porteurs de projets dits émergés et/ou enclenchés (cf tableau nomenclature) ;
- développer une approche de mini-cycles concernant les rencontres professionnelles, avec des thématiques apéro'live et journées d'infos qui se font écho (ex : la rythmique, avec Konnokol en apéro'live le mercredi et l'indépendance rythmique voix + instrument en journée d'infos le samedi) ;
- évaluer les possibilités de passerelles entre groupes des studios, accompagnement et résidences professionnelles, en normant un processus reposant d'abord sur l'échange d'informations, de prérequis, d'attendus (ex: organisation d'un temps convivial où la personne en charge des résidences professionnelles présente et explicite le dossier de candidature) ;
- remobiliser la dynamique du collectif 9ter à travers de nouveaux projets pour l'année 2019, en veillant au respect des fondamentaux du collectif : rendez-vous mensuels, compte-rendus des réunions, autodétermination des sujets, intérêt ou soutien aux projets individuels des membres du 9ter par le portage d'un projet collectif (ex: compil Punk en 2018), intégration de nouveaux membres (parmi les accompagnés 2019 entre autres)... ;
- se rapprocher des acteurs locaux de l'accompagnement (L'Escapade, Droit de cité) pour évaluer la nature des interactions à développer et les complémentarités pouvant être construites ;

- se rapprocher de notre réseau régional des musiques actuelles Haute-Fidélité pour :
 - > valoriser notre dispositif d'accompagnement en intégrant le Schéma Régional de l'Accompagnement actuellement en cours d'élaboration,
 - > renforcer nos liens avec d'autres partenaires évoluant sur ce champ (ARA, Lune des Pirates, Grange à Musique, 4 écluses, Grand Mix, Aéronef, etc.) et imaginer des échanges de bonnes pratiques, des workshops partagés, une tournée des groupes accompagnés à l'échelle régionale... ,
 - > établir le contact de façon régulière entre les structures d'accompagnement et l'ensemble des opérateurs/développeurs du privé évoluant dans le 360° des musiques actuelles (booking, management, label, production, etc.) pour favoriser le plein épanouissement de projets repérés.
- développer la dimension "création" dans les projets d'accompagnement ponctuels sous forme de masterclass ou d'appels à participer impliquant artistes, partenaires (ESMD, CRR, CFMI...) et publics. Le projet de masterclass autour de l'art du cover appliqué à Bashung avec Mathieu Harlaut (projet Chamberlain) pour une restitution dans le cadre de la fête de la musique en est une illustration. Ces créations doivent être pensées dès l'origine dans leur dimension "diffusion" (dans le cadre de temps fort ou d'événements dédiés).

4. TRANSMETTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR

A/ LES CLASSES MUSIQUE : UN LEVIER POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE

Avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de musiciennes intervenantes l'an passé, la saison 2017-2018 avait été celle de la reconquête concernant le dispositif des classes musique, avec 35 projets menés. Pour 2018-2019, ce sont précisément 50 projets qui seront mis en œuvre sur le temps scolaire, au sein de 18 établissements provenant de 9 des 14 communes du territoire de l'agglomération. Dans la poursuite de l'élan initié les années antérieures, les projets déposés et co-construits avec les enseignants se veulent de plus en plus connectés aux activités du 9-9bis et aux collaborations artistiques qui s'y rapportent.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

Objectifs

- > Persévérer dans la **méthode : co-construction et mode projet**, pour garantir l'implication des enseignants et appliquer des formats adaptés (instrumentarium, durée, nombre d'intervenants, restitution...).
- > Préserver la qualité de **conseil et d'accompagnement de la conseillère pédagogique** en éducation musicale de l'Education Nationale pour expertiser, qualifier et valider les dossiers déposés.
- > Travailler sur un **calendrier** alliant le respect des temporalités propres aux classes musique (appel à projet, analyse, rendez-vous, écriture, validation...) et la synchronisation avec les activités complémentaires aux classes musique (jeune public, patrimoine, CLEA, action culturelle, etc.).
- > **Approfondir le travail musical** mené en allongeant les durées d'interventions et en développant les projets menés en binôme.
- > **Accroître la visibilité du dispositif et des restitutions** (temps forts, hors les murs).
- > **Informer officiellement les établissements et les municipalités** des villes concernées par le dispositif.

Projets

> De nouvelles collaborations artistiques :

- **avec les artistes du CLEA** (en particulier Theresa Amoon sur les projets de contes mis en musique et Kyab Yul-Sa sur les musiques du monde ou les danses et musiques traditionnelles) ;
- **avec les artistes associés** ou en résidence professionnelle : projet musique et danse relatif à l'âge industriel avec la Compagnie Niya, basé sur des extraits de morceaux qu'écoutent les enfants aujourd'hui (Oignies) ; un projet de mise en musique d'album avec travail plastique assuré par la Compagnie la Rustine (Oignies) ;
- **avec les artistes de la saison jeune public** en venant assister gratuitement aux spectacles liés à leur thématique de travail ;
- **avec le pôle patrimoine** dans le cadre d'une classe musique-patrimoine autour de la mise en musique des modules créés avec la compagnie Rabistok.

- **avec les artistes des temps forts**, comme pour les *Fugues sonores 2018* avec l'intervention des Commandos Percus dans une classe travaillant sur un projet d'ensemble de percussions (Carvin) ;

- **avec les artistes accompagnés** (ou l'ayant été) par le 9-9bis : avec *Labotanique* dans le cadre du dispositif national des Fabriques musicales de la sacem pour lequel le 9-9bis a été retenu (Courrières) ; avec le groupe *Rivelaine* autour d'un projet de création de chansons par les élèves (paroles et mélodies), accompagné par le groupe et mêlant d'autres classes de l'établissement travaillant sur des arrangements de cuivres dans l'objectif de restituer aux *Rutilants* (Montigny-en-Gohelle).

> Dans le cadre de nouveaux partenariats

Les classes musique se déroulent prioritairement au sein des établissements. Le choix des lieux de restitution (au 9-9bis parfois, mais le plus souvent dans les écoles, dans les médiathèques, les salles des fêtes) vient conforter ce lien privilégié au territoire. Cette année, deux nouveaux partenariats viennent enrichir cette tendance :

- un projet de classe musique fanfare croisé avec l'harmonie junior de l'école de musique de Courcelles-lès-Lens ;
- un projet de chant choral croisé avec une harmonie du territoire (école de musique de Raimbeaucourt ou harmonie d'Evin-Malmaison) dans le cadre du projet "Eldorado" porté par Lille 3000.

B/ LES ATELIERS MUSIQUE : DES ESPACES DE PRATIQUES ET D'EXPÉRIMENTATION

FINOREILLE

Pour la quatrième année consécutive, le projet vocal *Finoreille* porté par l'Opéra de Lille essaime au 9-9bis. Près de dix enfants âgés de 8 à 12 ans participent au projet qui consiste à porter le genre opéra sur les territoires plutôt que d'emmener les jeunes du territoire à l'Opéra (objectif des précédentes éditions).

Cette année, un programme consacré aux musiques répétitives est proposé aux jeunes de la zone "Bassin minier" dont fait partie le 9-9bis. Une série de trois restitutions consécutives seront proposées en fin de projet, dont une au 9-9bis le mercredi 15 mai.

Pour étendre la dynamique du projet sur son territoire, le 9-9bis est allé au devant de nouveaux partenaires: ainsi deux classes de 6^{ème} des collègues Gérard Philippe (Hénin-Beaumont) et Yuri Gagarine (Montigny-en-Gohelle) travailleront également autour des musiques répétitives, en vue de préparer une restitution commune sur le plateau du Métaphone avec les groupes *Finoreille*.

Ajoutons que les deux enseignants ont également sollicité une intervention de Kyab Yul-Sa (et notamment du percussionniste du groupe) pour qu'ils puissent travailler une pièce autour du Konokol (percussions vocales issues de la tradition musicale indienne) pour l'intégrer au concert.

LES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE

Après les interventions ponctuelles probantes réalisées la saison dernière par les musiciennes intervenantes, un nouveau cycle à destination des crèches et autres Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) va être relancé dès janvier.

Pour ce faire, un nouveau dossier a été élaboré conjointement avec le pôle communication, il sera distribué et relayé par les services civiques, dans une relation de proximité avec les responsables des structures.

Des investissements de petits instruments adaptés pour ce type d'interventions ont été réalisés et un plan de formation professionnelle aux interventions petite enfance a été validé pour l'une des deux musiciennes intervenantes.

DES ATELIERS POUR PLUS DE SENS ET DE TRANSVERSALITÉ

En parallèle des classes musique, les compétences spécifiques des musiciennes intervenantes sont régulièrement sollicitées pour mener des actions ponctuelles ou au long cours, en temps scolaire ou hors temps scolaire, toujours au service du projet global du 9-9bis et de la recherche de transversalités entre patrimoine et musique. A ce titre, elles sont régulièrement associées aux médiatrices du patrimoine, dans la limite du temps de travail que les unes et les autres peuvent consacrer à ces projets.

En 2018, un certain nombre de réalisations ont ainsi vu le jour : visite avec une classe musique du dispositif cric-crac compagnie installé dans le bâtiment des machines pendant les Rutilants, atelier "pas de fosse note" dans le cadre des *Journées européennes du patrimoine, Journées d'intégrations* des 6^{èmes} avec la Compagnie Niya...

Durant les vacances de la Toussaint 2018, un mini séminaire de réflexion rassemblant musiciennes, médiatrices, chargée d'action éducative patrimoine et chargée d'action culturelle (partiellement) a été consacré aux méthodes de travail et aux publics des deux pôles, aboutissant à une trame commune de stage musique et patrimoine qui sera proposé pendant les vacances de février 2019 à deux groupes du centre de loisirs Maria Montessori de Rouvroy. Il s'agira de travailler la notion de paysage sonore au coeur de la ville en se basant sur des visites, des collectes de sons d'hier et d'aujourd'hui, un travail sur le vocable lié au patrimoine, etc, autant d'éléments venant abonder la création (et la créativité) des enfants.

Parmi les projets d'ampleur qui seront menés en 2019, citons le projet de territoire soutenu par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais qui concernera deux collèges de la CAHC (le collège Gagarine à Montigny-en-Gohelle et le collège De Vinci à Carvin), illustrant là encore une transversalité totale entre patrimoine et musique.

Le déroulé est le suivant : les élèves visitent l'exposition du 9-9bis "ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE" et se familiarisent avec la notion ; ils arpentent le territoire proche du collège avec les médiatrices à la recherche de vestiges industriels qu'on leur explique ; avec l'artiste By-K et les musiciennes intervenantes, ils retournent sur les traces de ces vestiges pour en capter les sons (à l'aide de résonateurs si nécessaire) ; les sons sont agencés sous forme de bandes son et enfin, un travail musical à partir d'instruments conventionnels avec les musiciennes vient se superposer aux bandes son. Le tout fait l'objet d'une restitution commune aux deux classes et croisée avec l'artiste By-K qui se sera elle aussi prêtée au jeu de la composition sur sons du territoire, étant entendu qu'il s'agit de son leitmotiv de création (sons industriels auxquels elle ajoute guitare, basse et voix).

Enfin, la grande satisfaction qu'ont donné les *Journées d'intégration des 6^{èmes}* en 2018 (ateliers musique, ateliers patrimoine, ateliers danse puis diffusions du spectacle *Gueules noires* de la cie Niya) laissent à penser que la proposition sera reprise l'année prochaine, dans un programme identique ou non (voir La médiation pour comprendre : Le Métaphone instrument, page 9).

C/ ÉDUCATION AU PATRIMOINE : S'APPROPRIER SON HISTOIRE

L'éducation au patrimoine permet aux élèves du 1^{er} et 2nd degré de découvrir une partie de leur histoire et ainsi contribuer à la construction de leur identité. Ils peuvent acquérir des repères, apprendre à regarder pour mieux comprendre leur environnement et son évolution.

Durant l'année scolaire 2017-2018, le Pôle Patrimoine a accompagné 1784 élèves.

Deux projets spécifiques sont à relever :

- la réalisation d'un livre pop-up par une classe du 1^{er} degré de Dourges ;
- la réalisation du module paysage de la création Rabistok par une classe du 1^{er} degré de Courcelles-lès-Lens.

La transformation du poste de médiation à temps partiel en temps complet a permis de renforcer la présence en médiation auprès des publics et de créer de nouvelles thématiques.

Il s'agit de poursuivre cette dynamique afin de sensibiliser les jeunes au patrimoine minier, de leur faire découvrir le site du 9-9bis mais également de leur faire prendre conscience du patrimoine qui les entoure.

Il s'agit de poursuivre cette dynamique afin de sensibiliser les jeunes à la valeur universelle exceptionnelle de ce patrimoine minier, de faire découvrir le site du 9-9bis tant dans son histoire que dans sa reconversion mais également de les accompagner dans la lecture du paysage qui les entoure. Ainsi, les principaux axes de travail sont :

> Poursuivre le développement des projets d'éducation au patrimoine

à destination des établissements scolaires du territoire :

- en diversifiant nos propositions notamment à destination des maternelles ;
- en développant des ateliers autour de l'habitat minier (en liaison avec la réhabilitation des prochaines cités dans le cadre du renouveau du Bassin minier ;
- en intégrant, suite à sa remise en route en décembre 2018, la machine du 9 dans les propositions.

> Favoriser les projets croisés en lien avec les classes musique

L'année scolaire 2018-2019 sera l'occasion dans le cadre d'un projet de classe musique avec une classe du 1^{er} degré de Carvin de créer une bande sonore autour des installations plastiques réalisées par la Compagnie Rabistok (Super Gaillette), support de médiation patrimoniale. De la même manière, un projet croisé musique/patrimoine en cours au sein de l'école de Carvin permet de créer des liaisons entre patrimoine musical (création de chansons) et patrimoine minier.

> **Renforcer la sensibilisation au patrimoine auprès des collégiens à travers** un projet territorial portant (classe de 6^{ème} du collège de Vinci de Carvin et classe de 4^{ème} du collège Gargarine de Montigny-en-Gohelle) sur l'archéologie industrielle en lien avec l'exposition *ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE, Marcher - Photographier - Collectionner* et croisant découverte du patrimoine minier et création sonore la poursuite de l'organisation des journées d'intégration initiées par le Département à l'image de l'accueil des 251 élèves de 6^{ème} (collège de Carvin et Courrières) accueillis en septembre 2018 lors d'une journée d'ateliers musique/patrimoine organisés spécifiquement par le 9-9bis autour du spectacle *Gueules noires* de la Compagnie Niya, en résidence au 9-9bis jusqu'en décembre 2019.

> **Accentuer les propositions éducatives croisées avec la programmation** : penser une transposition du format jeune public (De mine en bobine) pour une proposition éducative à la rentrée 2019-2020.

D/ CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE : UNE DÉMARCHE OUVERTE LARGEMENT

De novembre 2018 à mai 2019, la CAHC et l'ensemble de ses porteurs de projets culturels auront l'opportunité de vivre à l'heure du CLEA. Cette saison, le Contrat Local d'Éducation Artistique (dont la mise en oeuvre est déléguée au 9-9bis) accueille trois artistes ou groupe. Il s'agit de Theresa Amoon (conteuse, s'accompagnant volontier de musique et ayant pratiqué le journalisme par le passé), Kyab Yul-Sa (groupe de musiques du monde composé de Lobsang Chonzor, chant et danse, Julien Lahaye, percussions d'Inde et du Moyen-Orient et Margaux Liénard, violon traditionnel) et Martin Granger (artiste polymorphe inspiré des courants oulipiens, travaillant l'écriture, le langage et la musique, anciennement journaliste de presse). En début d'année 2019, le CLEA Hénin-Carvin ouvrira sa première résidence-mission d'éducation aux médias avec la journaliste indépendante et photo-reporter Sidonie Hadoux. Ce nouveau cycle de CLEA à quatre résidences-missions devra donc perpétuer les acquis des trois dernières années pour trouver son équilibre, développer ses interactions et créer une dynamique globale, en particulier autour de l'éducation au média.

> **Accompagner les porteurs de projets**

Pour permettre aux personnes désireuses de s'investir dans le CLEA de préparer au mieux la rencontre entre l'artiste/journaliste et les jeunes, des temps de formations et de stages sont proposés hors temps scolaire au début des résidences mission des artistes, pour une immersion par la pratique dans leurs univers.

Le système d'invitation créative à l'intention des artistes, au carrefour des aspirations de l'artiste et des porteurs de projets est maintenu.

> **Faire lien avec les différentes dynamiques culturelles existantes**

Après quatre années sur le territoire, le CLEA artistique a acquis de solides références et peut donc s'appuyer sur un réseau d'acteurs culturels et sur des porteurs de projets très enclins à s'investir aux côtés des artistes. Pourtant, chaque CLEA est l'occasion d'élargir la base qui le fait vivre, ce sera encore le cas cette année avec cinq nouveaux établissements participants et plus d'un tiers de personnes qui ont adressé des invitations aux artistes n'ayant jamais pris part au dispositif.

> **Investir les vacances scolaires et le hors les murs**

Parmi les marqueurs du CLEA se situe la capacité à intervenir au plus près des habitants et dans tous les temps de la vie des participants. Cela requiert la nécessité d'intervenir hors les murs.

Fidèles à ces préceptes, des projets CLEA auront lieu pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps sur le territoire, pour permettre aux familles des participants de découvrir le travail des artistes.

> **Garder des traces des projets menés avec les artistes et la journaliste, et valoriser l'expérience vécue par les jeunes**

Déjà existant, le dispositif des Petits Reporters positionne les jeunes en situation de recul vis-à-vis du parcours qu'ils accomplissent dans le CLEA et valorise la vision qu'ils ont de leur relation à l'artiste par des articles, des images... Le développement de projets liés au journalisme et les relations déjà nouées avec de potentiels relais diffuseurs (Radio Scarpe Sensée, la Voix du Nord) laisse à penser que l'axe traces/valorisation va se démultiplier cette saison.

> **Faire vivre le partenariat avec la DRAC, la CAHC et l'Éducation Nationale**

L'engagement triennal de l'ensemble des partenaires institutionnels étant acquis, il conviendra au cours de cette saison d'accentuer leur implication en termes de suivi et de perspectives. Différents axes de travail s'offrent à nous pour y parvenir :

- la rédaction et la présentation du bilan annuel 2017-2018 ;
- la rédaction et la présentation d'un méta bilan triennal 2015-2018 ;
- la participation active aux comités de pilotage ;
- l'amorce d'un travail collectif autour des indicateurs - et par extension des effets - produits par le CLEA.

> **Proposer une saison de diffusion artistique et journalistique sur le territoire**

Le processus CLEA et l'esprit de co-construction qui le caractérise en font un objet à la fois atypique, unique et citoyen. Ce processus redouble d'intérêt dès lors qu'il est assorti de diffusions créées à l'occasion du CLEA ou existants préalablement chez les artistes. La mise en regard de leurs backgrounds artistique avec les projets menés permet une meilleure compréhension de l'un et l'autre, cependant qu'elle nourrit des programmations aux quatre coins du territoire. Ainsi, la diffusion de petites formes de Theresa Amoon ou Martin Granger viendra enrichir les propositions des médiathèques du RCM, tandis que Kyab Yul-Sa investira le centre culturel Matisse de Noyelles-Godault puis la scène du Métaphone dans le cadre d'une soirée dédiée aux musiques du monde et partagée avec l'artiste libanais Bachar Mar-Khalifé.

> **S'inscrire dans les activités régulières du 9-9bis**

À l'image de la soirée musiques du monde, les projets du CLEA pourront prendre appui sur les propositions déjà existantes au sein du 9-9bis pour leur donner une coloration originale et s'inscrire dans le canevas d'activités. Ainsi, il est, d'ores et déjà, prévu que Theresa Amoon et Martin Granger participent au lancement des *Rendez-Vous du Patrimoine* le 31 mars 2019. Différents projets de classes musique bénéficieront vraisemblablement d'interventions des artistes CLEA.

> **Développer les dynamiques existantes autour de l'éducation aux médias et susciter de nouvelles connexions**

C'est l'enjeu majeur de cette quatrième année de CLEA, correspondant à l'avènement d'une quatrième résidence-mission. Nous le savons, il existe différentes initiatives sur le territoire à l'instar du FIGRA (Festival International du Grand Reportage d'Actualité) qui présente chaque année sa sélection aux lycéens de l'agglomération ou de l'École Supérieure de Journalisme (ESJ), qui mène des projets dans de multiples établissements du premier et du second degré. Des médias sont implantés localement (ILTV, radios associatives, correspondants locaux de journaux type Voix du Nord, etc.) et la médiathèque de Carvin, baptisée l'Atelier Média, dispose de ressources et d'espaces mobilisables à des fins d'éducation aux médias.

Pour organiser ces dynamiques et tenter de les rassembler autour de la venue de Sidonie Hadoux, différentes options ont été ou seront activées :

- des prises de contact ont été opérées avec des partenaires et réseaux nationaux (Rencontres culture numérique consacrées à l'éducation aux médias et à l'information (EMI) en octobre 2018 à Radio France) et régionaux (la Condition Publique et son Labo 148, le réseau Carmen, etc.) avec l'idée de bénéficier de retours d'expériences et de valoriser la résidence-mission que nous développons ;
- une journée de formation spécifique médias a été bâtie à l'attention des futurs porteurs de projets en novembre 2018, rassemblant enseignants, personnel intervenant du Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (CLEMI), médias locaux, représentant de l'ESJ, Sidonie Hadoux. Entre conférence, ateliers, présentation des ressources, cette journée se voulait placée sous le signe de la coordination des énergies opérant sur ce champ ;
- sorte d'acte II de la journée de formation mentionnée ci-avant, un medialab sera organisé au début du mois d'avril 2019 à l'Atelier Média de Carvin. Il s'agit là encore de rassembler l'ensemble des acteurs de l'éducation aux médias et de découvrir le journalisme et les médias en les pratiquant (webradio, conférence de rédaction...), en les décryptant, en les abordant avec des professionnels, mais cette fois dans une visée tout public et citoyenne. Sidonie Hadoux tiendra une place centrale dans ce dispositif, l'une de ses expositions photo consacrée aux rêves des enfants de part le monde ("I have a dream") sera exposée pendant ce temps fort, nous espérons qu'elle entraînera dans son sillage bon nombre de jeunes gens avec lesquels elle aura travaillé ;
- en clôture de la résidence sera organisé un **journal vivant** fin mai 2019 sur la scène de l'Escapade. Il s'agira de présenter l'équivalent d'un journal d'information en temps réel et avec les contraintes du spectacle vivant. Ce point d'orgue, permettant aussi de valoriser les différents contenus travaillés en amont, s'annonce palpitant.

E/ ENSEIGNEMENT DES MUSIQUES ACTUELLES : L'HEURE DE L'HARMONISATION

À la suite d'un audit réalisé en 2006 relatif à l'enseignement des musiques actuelles sur le territoire de la CAHC, le 9-9bis s'est progressivement engagé dans une politique de soutien aux acteurs culturels désireux de s'investir dans ce champ, afin de pallier une offre inexistante. L'émergence de cours et ateliers dits "mutualisés" en musiques actuelles a donné naissance à un certain nombre de spécificités, source de forces et de faiblesses : la possibilité de travailler en réseau sous l'impulsion du 9-9bis, l'intervention transversale d'enseignants sur les différentes structures ou le fait que les cours se déroulent en dehors d'établissements dont la mission première serait l'enseignement (l'Escapade, Ose Arts !...).

Au cours de l'année 2018, l'expertise du Département du Pas-de-Calais ainsi que celle de l'École Supérieure de Musique et de Danse a été sollicitée. Dans la foulée, différentes phases de consultation ont été menées avec les structures et les intervenants.

Ces échanges poursuivaient trois objectifs fondamentaux: alerter les structures sur l'urgence de repositionner le modèle existant sous peine de voir les partenariats périlliciter, évaluer le mode de fonctionnement des ateliers mutualisés et déceler les points d'appuis pouvant servir la refondation du dispositif, tracer ensemble des perspectives communes et tangibles pour l'année 2019, en termes d'harmonisation d'abord et de qualification ensuite.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

- > **Répartir les apprenants par niveaux** lors des inscriptions, pour : faciliter le travail instrumental en sous-groupes, croiser les niveaux pour favoriser l'émulation (effet locomotive) esquisser des passerelles entre ateliers mutualisés et structures d'enseignement conventionnelles.
- > **Choisir le répertoire tôt dans l'année pour :**
 - articuler les passages des groupes lors du Grand Baz'Art (GBA) en mélangeant les structures ;
 - permettre à un nombre restreint d'apprenants de travailler dans le cadre d'un stage au 9-9bis sur un répertoire commun avec un groupe mixte (réunissant des musiciens des différentes structures).
- > **Accroître le temps de travail collectif en formation type Grand Baz'Art** avec 2 périodes de travail sur l'année :
 - travail instrumental jusqu'aux vacances d'hiver (janvier) ;
 - travail en groupe (formation Grand Baz'art) de janvier à mai.
- > **Multiplier les répétitions générales collectives** (une par lieu, soit au moins trois dans l'année).
- > **Valider un rétroplanning commun :**
 - **25 mai 2019** : Grand Baz'Art au Métaphone ;
 - **22 mai** : Répétition générale au Métaphone ;
 - **28 avril** : Répétition générale Ose Arts ! (Majestic - Carvin) ;
 - **Du 15 au 19 avril** (dates à confirmer) : stage au 9-9bis pour monter un répertoire avec un groupe mixte issu des différentes structures ;
 - **27 mars** : Répétition générale à l'Escapade ;

- **7 janvier 2019** : fin du travail instrumental, début du travail en groupe ;
- **7 novembre 2018** : le répertoire commun est déterminé, les intervenants vérifient qu'il n'y a pas de doublon et commencent à penser à la constitution des futurs groupes.

> S'entendre sur les perspectives des prochaines années :

- travailler avec les écoles de musique sur le répertoire (chœur, section cuivre...) ;
- favoriser les interactions avec les artistes accueillis en résidence dans les différentes structures ;
- développer plus de liens avec l'accompagnement au 9-9bis et les équipements dont il dispose.

F/ L'ACTION CULTURELLE : TRANSVERSALITÉ ET ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS

L'arrivée d'une personne en charge de l'action culturelle au mois de juillet 2018 est venue répondre à des ambitions à la fois internes et externes, au sein d'un poste transversal sur la conception et mise en œuvre de projets de développement culturel. Les premiers temps de la prise de poste ont été consacrés à l'immersion dans les activités existantes, à la découverte du territoire, à la rencontre avec les partenaires culturels (centres culturels, médiathèques du Réseau Communautaire des Médiathèques (RCM), etc.) les structures "publics" (centres de loisirs, maisons de quartier, Instituts Médico-Educatif (IME), maison d'enfants) et certains établissements du secondaire (collèges et lycées).

Le poste incarne une souplesse de fonctionnement et une capacité à occuper les interstices qui lui permet, au choix, d'être à l'initiative ou en rebond de l'activité régulière. Ce faisant, l'action culturelle contribue elle aussi à dépasser les frontières inter-postes (au sein du pôle développement culturel) mais aussi inter-pôles (en direction du pôle patrimoine en particulier).

Deux principaux axes de travail viennent caractériser cette création de poste :

- une dynamique in-out (descendante) consistant à accompagner la saison jeune public et les sorties de résidences professionnelles en organisant des ateliers, rencontres, médiations permettant aux publics du 9-9bis de s'approprier les propositions et de nouer une relation plus durable avec notre établissement ;
- une dynamique out-in (ascendante) qui vise à capter les dynamiques culturelles portées sur le territoire pour les ériger en projets rassemblant idéalement un lien avec les activités du 9-9bis, une cible en termes de public et une plus value durable pour la structure bénéficiaire de l'action (apport artistique, nouvelles pratiques, sensibilisation ou implication des encadrants, méthodologie de projet, recherche de financements, etc.).

Quels projets et objectifs en 2019 ?

- > **Poursuivre les propositions d'actions de médiation** en lien avec les artistes, la programmation et les différentes composantes du 9-9bis ("*Autour de...*", spectacle/goûter/atelier...) : atelier parents-enfants dans le cadre du spectacle *Au fil de l'eau*, atelier de création de chanson en médiathèque avec Pascal Perroteau, atelier-spectacle hors les murs avec *Sons...jardins secrets*.
- > **Analyser les inscriptions et demandes relatives à la saison jeune public** en lien avec les pôles communication et patrimoine pour donner suite à l'ensemble des demandes et favoriser des parcours du spectateur.
- > **Poursuivre l'effort de veille et d'interactions à l'intérieur du 9-9bis** mais plus encore sur le territoire, pour ne pas perdre de vue les initiatives culturelles qui s'y font jour et pouvant être matière à de futurs projets et collaborations
- > **Développer avec le pôle patrimoine une nouvelle typologie de visite courte du 9-9bis** (intitulée *Le 9-9bis aujourd'hui*), permettant de faire découvrir le site sous l'angle de ses espaces, activités et métiers. Cette visite sera principalement destinée aux publics en quête d'un premier contact avec le 9-9bis ou en complément de projets n'ayant pas de vocation patrimoniale propre (ex : permettre à un groupe venu exclusivement pour un projet musical de découvrir les différents espaces et fonctions du site aujourd'hui).
- > **Coordonner l'Open Club Day** (événement européen de journées portes ouvertes consacrée aux lieux de musiques actuelles le 02 février 2019) et en co-construire les contenus avec les personnes concernées (musiciennes intervenantes, l'artiste associé Alexandre Lévy, chargé d'accompagnement, régisseur des studios)
- > **Co-piloter ou piloter des projets de territoire développés sur plusieurs mois au sein d'établissements scolaires ou de structures** : projet soutenu par le Conseil Départemental avec l'artiste By-K dans les collèges Gagarine (Montigny) et De Vinci (Carvin), projet *Montigny en Goguette* autour du lac de Montigny et de la récréation in situ d'un projet musical autour du dimanche du mineur, avec la maison de quartier de la plaine du 7 et la compagnie le Petit Orphéon.
- > **Imaginer et/ou mettre en oeuvre des projets participatifs d'ampleur à l'occasion des Temps forts**, à l'instar de l'appel à participer *Mineurs* lors des *Fugues sonores* 2018 ou des pérégrinations bicyclo-culturelles et du projet de décoration/scénographie du site avec habitants et bénévoles à l'occasion des *Rutilants* 2019, dans le cadre du projet *Odyssée* porté par Euralens.
- > **Accompagner la dynamique de démocratisation du Métaphone** instrument en prenant connaissance des éléments de transmission délivrés par Alexandre Lévy (notices) et en les intégrant à la visite *Le 9-9bis aujourd'hui*, ou en coordonnant des projets qui vise à le présenter ou le pratiquer (ex : *Open Club Day*, qui inclut une visite-démonstration du Métaphone instrument par Alexandre Lévy).
- > **Inscrire son activité dans le cadre d'appels à projets, de partenariats ou de financements croisés** (PEPS, Politique de la ville...) pour accroître le dimensionnement des projets et leur rayonnement.
- > **Nourrir un tableau de bord précis des actions menées et des publics touchés** pour analyser les résultats et affiner les cibles et catégories de publics vers lesquelles se tourner en saison n+1.
- > **Démultiplier les effets des actions et l'implication des habitants du territoire** dans une collaboration étroite avec les services civiques, lesquels occupent la médiation de terrain, l'aide à la diffusion et des formes simples de relations avec les publics.
- > **Imaginer une à deux fois par an des projets valorisant les compétences et connaissances des bénévoles** par rapport au 9-9bis et ses activités, en vue de construire avec eux une relation durable, riche et plurielle (ex: projet de décoration/scénographie des *Rutilants* 2019).

5. COLLABORER ET DÉVELOPPER

A/ ACCROITRE LES SYNERGIES ET S'IMPLIQUER DANS LES RÉSEAUX

Le projet du 9-9 bis, de façon transversale, s'est toujours inscrit sur une volonté d'intégration, d'implication et de collaborations territoriales.

Il s'agit :

- de développer et d'accompagner les initiatives culturelles en facilitant la structuration d'un réseau d'acteurs ;
- d'initier des dynamiques collectives et participer à la création d'une dynamique territoriale en réalisant des actions autour des pratiques artistiques en partenariat avec les différents acteurs du territoire ;
- de développer à terme, à travers le 9-9bis, un lieu ressource fonctionnel en direction de tous les publics ;
- d'accompagner et dynamiser la structuration du secteur des Musiques Actuelles en participant aux réflexions des réseaux départementaux, régionaux et nationaux ;
- d'être acteur de l'ensemble des dispositifs territoriaux de concertation pour le spectacle vivant ;
- d'envisager des partenariats avec les autres structures culturelles pour faciliter la circulation des publics.

Dans cet état d'esprit, nous avons des relations régulières et initiations des projets avec les partenaires locaux tels que le centre Effel de Carvin, le centre Matisse de Noyelle-Godault, l'Escapade à Hénin-Beaumont ; le RCM et les médiathèques ; ACCCUSTO SECI ; des structures régionales telles que Culture Commune, le Centre Historique Minier de Lewarde, Droit de Cité, l'Aéronef, le Louvre-Lens.

Enfin, le 9-9 bis a toujours affiché une démarche volontariste dans la structuration du secteur professionnel. Pour cela, le directeur et des collaborateurs sont impliqués dans divers réseaux départementaux, régionaux ou nationaux tels qu'ArtoSCOPE, réseau Haute Fidélité, FEDELIMA et Proscitec.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

En 2018, Marie Anne Leclerc a intégré le Conseil d'Administration du "Collectif Jeune Public" alors qu'Olivier Galan était élu au Conseil d'Administration de Haute Fidélité (réseau régional Musiques Actuelles).

En 2019, le 9-9bis envisage d'adhérer au réseau Futurs Composés et au Comté de Liaison des EPCC. Il participera aussi aux journées de l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique)

L'année 2019 verra aussi le renforcement des partenariats avec l'Office du Tourisme de Lens-Liévin dans le cadre de réflexions menées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin pour le développement touristique.

Des rapprochements seront aussi opérés avec les Grands sites de la mémoire.

B/ LABEL UNESCO : DES DYNAMIQUES À CONFORTER

En 2018, le 9-9bis a poursuivi son implication dans la dynamique de réseau "Bassin minier, Patrimoine mondial" avec :

- des propositions s'inscrivant dans la manifestation "Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial !" avec la présentation de l'exposition dans le cadre du parcours dans le bâtiment des machines à l'occasion des *Rutilants* ;
- la mise en oeuvre avec la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin du déploiement de la signalétique UNESCO sur le territoire (installation en septembre dans les communes concernées et participant au groupement de commandes des panneaux d'entrée de ville et de la signalétique directionnelle ;
- la participation à la réflexion sur la médiation et à la sensibilisation à la notion de Patrimoine mondial.

En 2019, il s'agira de poursuivre les différents chantiers mis en oeuvre dans le cadre de la dynamique "Bassin minier Nord-Pas de Calais, Patrimoine mondial".

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> Continuer à inscrire le 9-9bis dans les projets de valorisation "Patrimoine mondial"

Si le format "Le Bassin minier fête le patrimoine mondial !" sera amené à évoluer de manière à intégrer prendre davantage en compte la programmation mise en oeuvre par les acteurs culturels du Bassin minier, le 9-9bis prendra part à la réflexion et à la mise en oeuvre de propositions visant à transmettre cette notion de Patrimoine mondial.

> Finaliser avec la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin le déploiement de la signalétique UNESCO sur le territoire pour juin 2019 avec l'accompagnement des communes dans la rédaction des éléments d'interprétation, le travail en partenariat avec les bailleurs sociaux pour la déclinaison dans les cités minières du territoire et la réalisation de la signalétique sur les sites communautaires (9-9bis, Parc des Îles, Sainte-Henriette)

> Accentuer la médiation ayant pour but de sensibiliser les publics à la notion de Patrimoine mondial dans le cadre des propositions de visites sur le 9-9bis (expérimentation d'une visite test en décembre 2018 et réalisation de supports de médiation avec la Mission Bassin Minier) mais également dans le cadre de projets d'éducation au patrimoine.

> Participer au réseau des Grands Sites du Bassin Minier avec le démarrage de réunions de travail sur les aspects relatifs à la communication et dans l'optique de renforcer les dynamiques de réseau avec ces partenaires (échanges autour de problématiques communes, développement de projets communs, etc).

> S'impliquer dans les projets de rénovation urbaine dans les cités prioritaires à savoir la Cité De Clercq à Oignies, la cité Crombez à Noyelles-Godault et la Cité la Parisienne à Drocourt dans le cadre du Renouveau pour le Bassin minier de façon à créer des croisements entre réhabilitation patrimoniale et sensibilisation à la notion de Patrimoine mondial.

■ C/ MISE EN TOURISME

Le Contrat de Développement Touristique initié par la Région en 2014 et porté par les Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin a permis au territoire de créer des outils et d'imaginer des propositions dans le but d'offrir aux visiteurs de meilleures conditions d'accueil. C'est dans ce cadre qu'a été développée l'application *Echappées en Pays Minier* comprenant aujourd'hui six parcours, la programmation culturelle réunissant les propositions culturelles du territoire (Pars Ici) ainsi que la signalétique d'interprétation du site.

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a validé en décembre 2018 la création d'un espace sur le 9-9bis dédié à l'accueil et à l'information touristique. Celui-ci se tiendra dans l'ancien local de paie du site à proximité dans le prolongement de la cantine du personnel du 9-9bis.

Avec en perspective la sécurisation du bâtiment des machines pour une ouverture plus large au public, il s'agit de réunir les conditions pour faire du 9-9bis une destination touristique et un site animé et fréquenté pendant la saison.

Pour cela, il s'agira de :

> **Définir un plan d'action avec l'Office du Tourisme de Lens-Liévin** dans une perspective de rapprochement des deux agglomérations en matière de développement touristique.

L'objectif est dans un premier temps de valoriser les propositions du 9-9bis à travers les actions de promotion mises en place par l'Office du Tourisme. La programmation des *Rendez-vous du Patrimoine*, les temps forts, l'application *Echappées en Pays Minier* font partie des éléments identifiés sur lesquels pourraient porter l'effort de promotion.

Dans un deuxième temps, la constitution d'un groupe de travail permettra d'identifier les bases du partenariat entre les deux structures.

> **Préfigurer l'espace d'accueil et d'information touristique**

Dans l'attente de l'aménagement d'un espace dédié à l'accueil touristique, il s'agit d'expérimenter pendant la période estivale (juillet - août) un dispositif d'accueil sur le site du 9-9bis avec la présence de personnel chargée d'informer le public (4-5 jours par semaine, de 14h à 18h), des propositions de découverte confortées sur cette période (visites de sites régulières...).

■ D/ ÉVÉNEMENTIEL

Depuis la création de l'Etablissement public, le 9-9bis a développé de manière confidentielle et uniquement sur sollicitations extérieures, l'accueil de personnes publiques ou privées dans le cadre de l'organisation d'événements internes ou publics.

En effet, la question du développement de recettes propres issues de l'accueil événementiel est un enjeu de taille pour une structure telle que le 9-9bis, à mettre en corrélation avec la mise en place d'une politique mécénale et partenariale qui permettent aux opérateurs de devenir des partenaires privilégiés du projet du 9-9bis, tant du point de vu financier que par des apport en compétence.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

En 2019, avec la concrétisation du recrutement d'une Chargée de location, mécénat et partenariat, une nouvelle phase va s'ouvrir afin de mettre en place une réelle offre à destination des publics cibles accompagnés d'une communication ad hoc.

Ainsi les enjeux seront les suivants :

- **analyse de marchés afin de présenter des offres "clés en main"** répondant aux besoins des opérateurs (séminaires, soirées d'entreprises, tournage...);
- structuration des moyens nécessaires et process** afin de fluidifier le fonctionnement de ce service ;
- élaboration de supports de communication** (physiques et dématérialisés) afin de promouvoir ces offres, détermination des cibles de communication et des relais à solliciter dans le cadre de la diffusion de ces offres.

L'autre volet majeur en 2019 sera la définition d'une stratégie mécénale et partenariale, à destination des publics cibles.

Pour cela une phase d'analyse et de diagnostic est nécessaire afin de définir les objets à valoriser dans le cadre de cet appel à mécénat ou partenariat, avant d'élaborer les actions de communication à mettre en place à ces fins.

6. STRUCTURER ET CONSOLIDER

A/ COMMUNICATION : OUTILS DE COMPRÉHENSION ET DE VALORISATION

Le projet du 9-9bis, riche et complexe, ne cesse de se densifier et d'accroître le nombre de publics visés. Il convient d'accorder une attention constante à ces évolutions et nouveaux besoins. En ce sens, il s'avère indispensable de proposer une offre de supports la plus complète et la plus adaptée possible.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

> Procéder à la refonte du site Internet 9-9bis.com

Le site Internet a été lancé, en parallèle de l'inauguration du Métaphone, en juin 2013. Le projet artistique et culturel a, depuis, sensiblement évolué. De nouvelles activités ont émergé, que ce soit par l'ouverture de nouveaux espaces ou la création de postes qui ont enrichi les axes de programmation.

Si on ajoute le contexte propre au secteur du web qui évolue rapidement et où les tendances et technologies changent tout aussi rapidement, notre site Internet a atteint sa durée limite de vie ; il convient en 2019 de procéder entièrement à sa refonte.

Au lancement de saison, en septembre 2018, une arborescence intermédiaire a été mise en ligne. Elle répondait à une meilleure approche de nos activités dans un cadre contraint techniquement qui ne pouvait révolutionner la hiérarchisation et l'intitulé des rubriques ni même en créer de nouvelles.

Sur le dernier trimestre 2018, des temps d'échanges avec chaque pôle ont été opérés de manière à appréhender leur utilisation du site, de recueillir leurs retours quant à la navigation du site dit intermédiaire et de faire le point sur leurs besoins.

Suite à ces échanges, une synthèse sera rédigée début 2019 en vue d'aboutir à la rédaction d'un cahier des charges et, par conséquent, au lancement d'une consultation.

La nouvelle version du site Internet devra être opérationnelle pour l'ouverture de la prochaine saison, en septembre 2019.

> Créer de nouveaux supports de valorisation du projet du 9-9bis

La prise de poste imminente de la personne chargée de la location d'espaces et du mécénat amène à accorder davantage de visibilité à ce pan encore discret de l'activité du 9-9bis.

Il conviendra de réfléchir et de procéder à la conception de supports dédiés en fonction des publics ciblés (encart publicitaires, plaquette de présentation des espaces etc.).

La remise en route de la machine d'extraction du 9 offre de nouvelles perspectives dans la valorisation patrimoniale du 9-9bis. Programmation et supports s'enrichissent de ce nouveau contenu.

Le document d'aide à la visite qui permet de découvrir l'histoire et les différents bâtiments du site mais également de présenter succinctement les activités liées à sa réhabilitation se révèle le premier support pouvant être remanié. La création d'autres supports dépendra des axes de programmation développés, à ce

sujet, par le Pôle Patrimoine de même que des travaux de mise en conformité qui offre la perspective d'accueillir de manière régulière le public et sur une jauge plus importante que celle possible actuellement.

Comme pour chaque saison, le 9-9bis inscrit, dans sa programmation, des projets spécifiques et d'envergure et qui nécessitent au service communication de pouvoir se pencher pleinement dessus afin d'en dégager les meilleurs axes de communication possibles.

En 2019, il conviendra d'apporter une attention particulière à la semaine thématique autour d'Alain Bashung de même qu'aux *Rendez-Vous du Patrimoine* qui fêteront leur 10^{ème} édition sans oublier la 15^{ème} édition *des Rutilants* qui s'inscrit dans le projet *Odysée* menée par Euralens et qui suppose une dynamique de plus grande envergure que s'il s'agissait d'un événement propre uniquement au 9-9bis.

> Structurer une réflexion sur des sujets liés aux publics du 9-9bis

En 2019, seront mises en places différentes réunions thématiques qui visent à résoudre un certain nombre d'enjeux liés aux publics du 9-9bis : accueil, signalétique, politique tarifaire, mobilité, etc. Ces réunions visent à s'appuyer sur l'expertise des personnes de l'équipe, identifiées en tant que ressources et forces de proposition selon les sujets et de trouver ainsi des solutions concrètes à court, moyen et long terme selon les éléments de priorisation propres à chaque sujet. La majorité des sujets a été phasée sur toute l'année 2019, que ce soit pour la mise en œuvre portant sur la réflexion que pour l'objectif de finalisation. Ces axes de travail ne sont donc pas à minimiser, en parallèle des actions quotidiennes.

L'accueil des publics sur les temps forts et la signalétique sont deux sujets qui seront spécifiquement pilotés par la communication avec *les Rutilants* comme objectif de réalisation pour le premier.

Le second sujet n'a pas d'échéance calendaire en soi ; certains éléments pouvant être traités sur le court terme et directement par le 9-9bis tout comme d'autres sont à travailler conjointement avec la CAHC.

La politique tarifaire, l'étude des publics, l'accueil en salle des douches, la mobilité des publics, l'implication des bénévoles, l'accueil "dématérialisé" sont autant d'autres sujets pour lesquels est prévue également une implication de la communication.

B/ ACCESSIBILITÉ TARIFAIRE

Le principe d'un accès aux concerts et propositions artistiques au plus grand nombre est une orientation qui a été confirmée par le Conseil d'Administration. Un grand nombre de spectacles ou actions artistiques est proposé en entrée libre.

Pour les spectacles payants, les tarifs ne peuvent pas dépasser 20 €, hors frais de location. Les spectacles "petites formes" proposés à l'auditorium coûtent 5/2 euros.

Des tarifs réduits sont appliqués aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires des minima sociaux et personnes en situation de handicap, aux groupes de 10 personnes et plus, aux adhérents et / ou abonnés des associations et structures culturelles et les salariés des entreprises ayant signé une convention de partenariat avec le 9-9bis, aux enfants de moins de 12 ans et aux étudiants.

Une carte d'abonnement annuel est mise en place, qui permet un tarif réduit sur l'ensemble des spectacles et concerts.

De nombreuses activités proposées sont gratuites (*Rendez-Vous du Patrimoine*, master class, workshops, etc.).

Quels projets et objectifs en 2019 ?

La mise en place d'une politique tarifaire globale à l'échelle de l'ensemble des activités du site avec une réflexion autour des "parcours publics", process encours au travers de groupes de travail.

C/ STRUCTURATION ET ORGANISATION MATÉRIELLE

c.1) Le 9-9bis, une dynamique d'équipe renouvelée

Le travail d'audit et d'accompagnement managérial mené par le cabinet PRAEVA touche à sa fin en 2018. Cet accompagnement aura permis de créer de nouvelles postures managériales, de préciser nos fonctionnements internes, de créer une plus forte cohésion au niveau des encadrants et de la direction.

En outre, l'ensemble du travail réalisé dans les groupes et impliquant les collègues sera analysé et utilisé, afin d'apporter des réponses aux questions/problèmes soulevés par l'équipe. L'objectif étant d'améliorer l'organisation interne et de favoriser un environnement de travail serein et pérenne.

La rédaction du Document d'Evaluation des Risques a été amorcé avec le pilotage d'un cabinet extérieur spécialisé. Il doit être finalisé durant le premier trimestre 2019 et servira de support pour améliorer l'ensemble des points saillants.

c.2) Organiser l'autonomie technique de l'EPCC

Les recrutements prévus ont abouti :

- régisseur technique spécialisé en son ;
- régisseur bâtiment.

Ils ont permis de tendre **vers une meilleure organisation du pôle technique**, pour un établissement en ordre de marche.

Leur arrivée a permis :

- la rationalisation du travail de la régisseuse générale ;
- la prise en charge concrète des problèmes liées à l'ergonomie et la sécurité des bâtiments ;
- la remise à plat de l'agenda des vérifications périodiques obligatoires ERP ;
- le suivi et le lancement de nouveaux marchés indispensables au bon fonctionnement de l'établissement ;
- de préparer l'autonomisation de l'établissement dans la gestion de ses systèmes d'information.

Des rencontres biennuelles sont mises en place **avec le personnel intermittent** afin d'améliorer la qualité des échanges avec eux, prendre en considération les problématiques d'hygiène et de sécurité au travail, et apporter une veille en matière de formation continue en fléchant les besoins spécifiques de l'établissement.

Les systèmes informatiques et de télécommunication de l'établissement ont fait l'objet d'un audit interne doublé par l'intervention du cabinet SDCT. Ces éléments vont permettre d'identifier les besoins de l'établissement et procéder à la rédaction du cahier des charges définissant les besoins dans le cadre d'un marché public lancé début janvier. Il s'agit d'un chantier prioritaire pour l'année 2019 qui permettra d'être totalement indépendants des services de la CAHC.

c.3) Optimiser les espaces de stockage sur site

- l'ensemble des locaux de stockage du site a été trié entre Juillet et Septembre 2018 ;
- le local Duriez a été presque totalement vidé en prévision de l'installation de WC public sur le site ;
- un plan de rangement plus précis sera édité afin d'améliorer encore l'ergonomie et maintenir le rangement effectué.

D/ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC AU SERVICE D'UN PROJET

2018, aura été la première année pleine pour le fonctionnement de l'Établissement public et de nombreux chantiers ont permis de poursuivre la structuration de la structure.

Ainsi, le bilan de cette année 2018 démontre la pertinence du choix de gestion via un EPCC. En effet, les capacités d'optimisation et de réactivité liées à une gestion directe permettent le développement de projets dans un cadre en prise directe avec l'activité. L'objectif de stabilisation de l'équipe s'est confirmé, avec néanmoins une attention constante à l'analyse de l'adéquation des moyens aux projets développés, ainsi le recrutement d'un musicien intervenant en renfort des 2 Équivalent Temps Plein (ETP) du pôle développement culturel est en cours et devrait aboutir en 2019. Dans une optique d'accompagnement de l'insertion des jeunes en formation, le 9-9bis accueille, pour la première fois, depuis novembre 2018 et ceux pendant 9 mois, deux jeunes en service civique en lien avec La Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais, cette démarche s'inscrit pleinement dans l'engagement porté par l'Établissement de soutenir l'insertion des jeunes dans le secteur culturel sur le territoire.

Quels projets et objectifs en 2019 ?

- > **La poursuite de la stabilisation de l'équipe** permanent reste un enjeu important, tant en termes de moyens humains qu'en termes de création d'une culture propre partagée à l'interne de l'Établissement.
- > **La nécessité de poursuivre la structuration des process internes à l'Établissement** (marchés publics mise en place de la soumission dématérialisée, parapheur électronique, paiement par TIPI - Titre Payable par Internet, etc.).
- > **La mise en conformité de la politique de gestion et de stockage des données** de l'établissement dans le cadre du Règlement général sur la protection des données.
- > **La poursuite de la diversification des recettes propres tant au point de vue des locations d'espaces** que des recettes dégagées par les activités propres (billetterie et bar) qui au regard de la saisonnalité apportées aux prestations démontrent une réelle marge de progression avérée en 2018.
- > **La veille et le dépôt de demande de subvention pour de micro-projets**
Un accompagnement des personnes porteurs de projet dans les services permettra d'accroître nos sollicitations auprès de financeurs.

CONCLUSION

L'année 2019 qui permettra de stabiliser le 9-9bis, néanmoins, à la lecture du document vous pouvez mesurer les nombreux projets envisagés et les perspectives attendues.

Au regard de l'évolution du 9-9bis, trois périodes sont identifiées :

- > **La première phase (2003-2012)** aura été de préserver l'existant, de désenclaver le site, de concevoir un projet novateur et d'y installer des entreprises ;
- > **La seconde phase (2012-2018)** aura été de réhabiliter ou de construire des bâtiments, de développer un projet culturel et d'asseoir celui-ci au niveau local et régional ;
- > **La troisième phase (2019-2023)** sera de consolider l'existant, d'a croître la notoriété du site, d'étendre les partenariats (publics et privés) et d'inscrire le 9-9bis dans des dynamiques touristiques.

Ce travail on le doit à une équipe d'une trentaine de salariés impliqués et motivés.

Le 9-9bis / Le Métaphone • Chemin du Tordoir - 62590 Oignies
À 20 min de LENS - ARRAS - LILLE • Accès A1 sortie 17.1
+33(0)3 21 08 08 00
9-9bis.com

